

assurer la liberté de commerce, de telle sorte que nos exportateurs ne soient pas désavantagés. Nous devons travailler en étroite collaboration avec les États-Unis et nos autres partenaires commerciaux à garder le système ouvert, de façon à les convaincre qu'ils ont tout intérêt à s'ajuster aux changements, plutôt qu'à se réfugier dans le protectionnisme.

Les prochaines négociations multilatérales chercheront à assujettir les barrières non tarifaires à des contrôles. Il s'agit là du plus important problème que les parties contractantes du GATT auront à surmonter. Ce faisant, nous devons tous aborder également la question de l'ajustement structurel. Depuis le début des années 70, la plupart des problèmes du système commercial, notamment les barrières non tarifaires, sont attribuables aux difficultés des économies nationales à s'ajuster à la pression du changement.

Tout en nous préparant à ces négociations, nous devons redoubler d'efforts pour développer notre commerce. J'ai eu l'honneur d'inaugurer le Mois canadien de l'Exportation, en compagnie de certains des plus dynamiques de nos exportateurs de produits de haute technologie. Nous étions à Washington pour une exposition internationale sur les transports en commun. Le Canada, qui est l'un des chefs de file dans le domaine, était le plus important participant à cette exposition. Des foires commerciales ont lieu dans toutes les régions du monde, et notre Direction générale de la commercialisation des exportations peut vous aider à y faire connaître vos produits et vos services.

Plus tard au cours du mois, j'ai également eu l'honneur d'inaugurer le nouveau Centre d'information sur le commerce extérieur, connu sous le nom de "Info Export", qui se trouve dans l'immeuble du ministère des Affaires extérieures à Ottawa. Ce centre a été créé à votre intention et j'espère que vous y aurez recours. À cette fin, on a prévu un service téléphonique sans frais qui vous permet d'entrer en contact avec les spécialistes des affaires commerciales des ministères fédéraux. Soit dit en passant, le numéro à composer est le 1-800-267-8376, et les standardistes attendent vos appels. Je répète le numéro: 1-800-267-8376.

Voilà seulement quelques exemples des services de soutien du commerce qu'offre le Ministère. Tous ces programmes ont été utiles et nous comptons les améliorer. Par exemple, j'ai exposé, à Saskatoon, certaines des propositions de modification du Programme de développement des marchés d'exportation qui, croyons-nous, lui permettront de mieux répondre aux besoins du secteur privé. Nous avons également décidé d'installer à Washington une petite équipe